

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250625_P_095
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

Objet : Signature d'un contrat en faveur d'Alpes Contrôles pour la réalisation d'un contrôle visuel sur le 2^{ème} escalier métal de la Passerelle du Saut du Chien sur la Commune d'Aurec-sur-Loire.

Le Président,

N° 20250625_P_095

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**ALPES CONTROLES
3 BIS IMPASSE DES PRAIRIES
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY**

Pour la vérification ponctuelle de l'état apparent du 2^{ème} escalier de la passerelle du Saut du Chien après inondation sur la commune d'Aurec-sur-Loire.

Cette mission comprend une visite sur site avec examen visuel et la rédaction d'un rapport.

Montant total offre de base : 880.00 € HT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVESUR SEMENE, Le 25 Juin 2025,

AR Prefecture

043-244301131-20250625-20250625_P_095-AU
Reçu le 03/07/2025

